

Laïcité : des formations pour une culture républicaine commune

En mars 2015, le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a confié au Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CGET) la mission de piloter et coordonner un plan national de formation sur les valeurs de la République et la laïcité, destiné aux acteurs de terrain. L'ambition est de former 10 000 personnes par an, en 2016 et en 2017.



Julie Geslot, formatrice sur les valeurs de la République et la laïcité, chargée de mission, CEAS de la Mayenne.

La laïcité est un sujet polémique car bien mal connu. Ses possibilités d'instrumentalisation politique et sociale génèrent des croyances erronées et un certain nombre d'idées préconçues. Les professionnels, bénévoles ou salariés, les élus, au contact direct des usagers, s'interrogent et peinent à trouver des réponses claires sur des sujets tels que le port de signes religieux à l'école, en crèche ou dans l'espace public, les menus servis dans les cantines scolaires, les prières de rue, etc. Face à des situations concrètes, se pose la question du positionnement juste à adopter, dans le respect des croyances et de la loi.

En lien avec les Secrétariats généraux aux affaires régionales (SGAR), les Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) sont chargées de co-piloter le déploiement de ce plan en région. Un appel à candidature pour devenir formateur "laïcité" est lancé courant janvier 2016.

Des formations proposées dans tout le Grand Ouest

Quarante professionnels ont suivi une formation dans le but de devenir formateurs habilités. À cette occasion, ils ont expérimenté un kit pédagogique unique, élaboré et délivré par le CGET, qui servira de support pour les formations. Plusieurs sessions de



deux jours sont proposées sur chaque département. Ces formations s'adressent à la fois aux agents publics (État, collectivités territoriales, secteur sanitaire et médico-social) et aux professionnels ou bénévoles associatifs qui sont en relation avec la population.

Ces temps de formation permettront d'échanger sur des questions en lien avec les valeurs de la République et le principe de laïcité. Grâce à un discours clair et non équivoque, les participants repartiront avec des éclairages contribuant au principe de non-discrimination et au bien-vivre ensemble.

Le 2 juin, une quarantaine de formateurs "laïcité", originaires de Bretagne et des Pays de la Loire, se sont rencontrés pour la première fois et ont officiellement lancé la création de leur réseau. La liste des formateurs habilités, par département, est disponible sur le site Internet de l'association RésO Villes, rubrique "Nos services", "Les réseaux - Les wiki".

» Contact : Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne
29 Rue de la Rouillère,
53 000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
www.ceas53.org

Ces temps de formation permettront d'échanger sur des questions en lien avec les valeurs de la République et le principe de laïcité.

Julie Geslot

